

APPEL A CANDIDATURES Pour les Prix de Thèse 2025 du Collège Doctoral LR

Règlement et modalités

Le Collège Doctoral Languedoc-Roussillon et ses établissements partenaires, les Universités de Nîmes, Perpignan et Montpellier Paul-Valéry, offrent la possibilité de distinguer deux jeunes chercheurs formés en Région et dont les thèses présentent un intérêt particulier au regard de l'originalité, de la qualité scientifique et de la portée socio-économique des travaux. A cet effet, deux prix sont décernés : un prix de thèse « Sciences et Technologies » et un prix de thèse « Sciences Humaines et Sociales ».

Les étapes suivantes pour candidater:

1. Télécharger le **règlement et modalités**
2. Télécharger le **dossier de candidature et l'attestation**
3. Transmettre votre dossier par mail à collegedoctoral@unimes.fr

1- Critères d'éligibilité du candidat (sans condition d'âge et de nationalité)

- > Avoir préparé sa thèse en étant inscrit dans une des 5 écoles doctorales du Collège Doctoral Languedoc-Roussillon (ED 583, 305, 544, 58 et 60).
- > Avoir soutenu sa thèse **entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025**

2- Critères de sélection du candidat et éléments distinctifs

Les critères de sélection sont les suivants :

- > **Valorisation de la thèse (publication, congrès, réalisation scientifique, brevet...)**
- > **Rapports des rapporteurs de thèse**
- > **Caractère innovant et originalité de la thèse**
- > **Capacité à communiquer sur ses travaux en direction d'un public non spécialiste**

3- Composition des comités

Le comité de pré-sélection des Prix de thèse est constitué des membres suivant :

- Nicolas INGUIMBERT, Directeur du CDLR et de l'ED305,
- Véronique THIREAU, Directrice de l'ED583,
- Nathalie BLANC, Directrice de l'ED60,
- Florence THEROND, Directrice de l'ED58,
- Guillaume LACQUEMENT, Directeur de l'ED544.

Le comité de sélection des Prix de thèse sera constitué des 5 membres (*en cours de constitution*).

4- Modalités de mise en œuvre

Le Collège Doctoral LR et ses partenaires, les Universités de Nîmes, Perpignan et Montpellier Paul-Valéry, décerneront **deux prix de thèse d'un montant de 2 000 € chacun**, aux lauréats qui s'engagent à venir les retirer lors de la cérémonie de remise des prix. La date de la cérémonie sera communiquée ultérieurement.

Le montant de chaque Prix sera partagé entre le Collège Doctoral LR et l'Ecole Doctorale d'appartenance du lauréat.

Le déplacement du lauréat pour la cérémonie de remise du Prix sera pris en charge par le Collège Doctoral LR.

5- Calendrier de l'appel à candidatures des Prix de thèse 2025 – « SCIENCES ET TECHNOLOGIES » / « SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES »

Ouverture de l'appel à projet : **01 décembre 2025**

Date limite de dépôt : **28 février 2026 à minuit**

Contacts : collegedoc@unimes.fr